



# Description et évolution de *quelque* Jacques Jayez et Lucia M. Tovenà

## Pour citer cet article

Jayez Jacques et Lucia M. Tovenà (2010). Description et évolution de *quelque*. Dans Tovenà Lucia M. éd. *Déterminants en diachronie et synchronie*. Paris : Projet ELICO Publications, p. 104-124.

<http://elico.linguist.univ-paris-diderot.fr/livre-elico.html>

# DESCRIPTION ET EVOLUTION DE *quelque*\*

Jacques Jayez  
ENS-LSH et L2C2, Lyon

Lucia M. Tovenà  
Université Paris VII

## Résumé

Le travail présenté dans ce chapitre défend l'hypothèse que *quelque* est un indéfini qui repose sur l'inférence et l'ignorance. La forme *quelque* N P, où P est une propriété, signale que l'existence d'une entité de type N satisfaisant P est une information obtenue par inférence (aspect évidentiel) et que l'identité exacte de cette entité demeure inconnue (aspect épistémique). Les principaux points abordés ici sont les suivants. Intuitivement, *quelque* peut être rapproché d'un déterminant dit « à choix libre », comme *n'importe quel* ou *un quelconque*. Nous montrons que ce rapprochement est plausible à condition de faire intervenir l'aspect évidentiel. Par ailleurs, nous proposons d'analyser la difficulté de *quelque* à se trouver dans la portée immédiate de la négation comme le reflet de son organisation sémantique propre, c'est-à-dire du fait qu'il véhicule à la fois un contenu principal, sa valeur existentielle d'indéfini, et une implicature conventionnelle, les valeurs inférentielles et épistémiques. Cela nous conduit à écarter une explication alternative, fondée sur la notion de polarité positive, à cause de son caractère ad hoc. Enfin, nous mettons en place quelques perspectives d'analyse sur l'origine et l'évolution de *quelque*. Ceci permet d'identifier un certain nombre de problèmes importants, parmi lesquels la question de savoir si c'est la concessivité qui dérive de l'ignorance ou l'inverse et la question de la possibilité ou de la manière de réconcilier le sens concessif avec l'interprétation existentielle.

**mots-clés :** *quelque*, déterminant épistémique, évidentialité, phrase négative, diachronie

## 1 Introduction

Bien qu'aujourd'hui ressenti comme littéraire dans la plupart de ses emplois, le déterminant *quelque* au singulier a récemment fait l'objet de plusieurs travaux de linguistique (voir Culioli, 1982; Van de Velde, 2000; Jayez et Tovenà, 2002, 2006, 2008a; Corblin, 2004; Paillard, 2006). Cela est dû à ses particularités, qui dépassent largement celles d'un simple indéfini. Premièrement, il est soumis à une contrainte d'ignorance, qui en fait un déterminant anti-spécifique. La spécificité correspond en gros à la possibilité d'identifier un individu particulier comme satisfaisant une propriété. La dimension de la spécificité est un aspect central dans la typologie des déterminants (cf. Farkas, 2002a,b,c; Haspelmath, 1997), où elle interagit avec la notion de *choix libre* (*free choice*). En l'espèce, le groupe nominal *quelque* N peut être référentiel au sens de Dekker (1998) et Jayez et Tovenà (2005), mais le locuteur ne doit pas pouvoir identifier l'individu auquel ce groupe fait référence, ce qui veut dire que toute lecture spécifique est interdite.

Deuxièmement, Jayez et Tovenà (2008a) ont mis en évidence que le déterminant *quelque* réalise une forme d'évidentialité dans le domaine nominal. L'existence du référent n'est pas assertée directement, mais il s'agit plutôt d'une interprétation résultant d'une opération *inférentielle* à partir de la clause, voir (1). Ce type d'interprétation correspond à une préférence soumise à variation entre les locuteurs, variation vraisemblablement liée au fait que le déterminant n'est pas

---

\*La recherche présentée dans cet article a été financée par l'ANR, projet 06-CORP-028-01 ELICO. Nous remercions Christiane Marchello-Nizia et Donka Farkas de leurs très utiles commentaires.

d'emploi courant, et on en trouve trace dans une observation de Culioli. Le contraste entre (1b) et (2) illustre la pertinence du rôle de la source de l'information. Une caractérisation de *quelque* en tant que simplement anti-spécifique (le référent n'est pas identifié) n'est pas suffisante pour prédire cet aspect, voir le contraste en (3). La phrase en (3a) est plus naturelle si *commentaire* est au pluriel, mais *quelques* au pluriel a une distribution beaucoup plus libre et ne sera pas traité dans ce travail.

- (1) a. ?? Hier, j'ai rencontré quelque amie  
 b. Hier, Yolande a dû rencontrer quelque amie
- (2) ? Yolande m'a dit qu'elle avait rencontré quelque amie
- (3) a. ? Il a fait quelque commentaire, dont je ne me souviens plus  
 b. Il a fait un commentaire quelconque, dont je ne me souviens plus

Enfin, *quelque* est (très) marginal dans la portée d'une négation dans la même clause, mais pas sous une négation en dehors de la clause ni lorsqu'un autre opérateur monotone-décroissant intervient entre la négation et le déterminant. Cela en fait l'analogue de l'anglais *some* (voir Farkas (2002c)) et le rattache à la problématique des interactions entre négation et polarité dite *positive* (voir Szabolcsi (2004) sur ce point).

Dans ce chapitre, nous allons poursuivre l'analyse des propriétés épistémiques de *quelque* principalement dans deux directions, d'une part en éclaircissant l'impact que l'implicature conventionnelle d'ignorance a relativement à la distribution du déterminant dans des phrases négatives et d'autre part en amorçant l'étude de son évolution en diachronie. Le texte est organisé comme suit. Nous commençons par rappeler les composantes de la signification de base, soumise à deux contraintes, à la section 2. Ensuite, en comparant les propriétés que nous avons dégagées dans cette section avec la notion de *choix libre* (free-choiceness)<sup>1</sup>, nous plaçons le débat à propos de *quelque* à l'intérieur du débat plus général sur les formes de détermination épistémique qui mettent en jeu un degré d'ignorance. La conclusion à laquelle nous parvenons à la section 3 est plus nuancée que dans nos travaux précédents (Jayez et Tovina, 2008a,b), où une caractérisation en tant qu'élément de choix libre pour *quelque* avait été écartée. Cela provient du fait que nous essayons ici de rendre compte de la variation et de l'instabilité des jugements en la ramenant à la contrainte d'évidentialité propre de *quelque*. L'ouverture vers la problématique générale des déterminants sensibles à leur environnement se poursuit, à la section 4, avec une présentation de *quelque* en environnement négatif et une discussion de la pertinence de la notion de polarité positive qui pourrait lui être associée. A ce type d'association nous préférons une explication qui mobilise seulement les contraintes qui régissent le calcul des implicatures conventionnelles. En particulier, nous montrons qu'une implicature conventionnelle introduite par un quantificateur est traitée à un niveau différent du niveau d'une implicature conventionnelle introduite par un adverbe de phrase, ce qui a des conséquences dans l'interaction avec des opérateurs tels que la négation. Ceci complète la partie synchronique de la description de *quelque*. La deuxième partie du chapitre porte sur l'étude d'un certain nombre d'aspects et de problèmes concernant l'évolution de *quelque* en diachronie. La section 5, beaucoup plus exploratoire que les précédentes, est aussi beaucoup plus riche en données empiriques, dont la présentation fait écho aux problèmes abordés dans les sections précédentes.

<sup>1</sup>La définition d'élément « de choix libre » n'a toujours pas donné lieu à un consensus, bien que les linguistes soient plutôt d'accord sur les contextes qui caractérisent sa distribution. Nous adoptons ici l'hypothèse que son noyau sémantique peut être caractérisé par une contrainte minimale d'équivalence dans une dimension.

## 2 La signification de base : les propriétés épistémiques

Dans cette section, nous rappelons brièvement les composantes de la signification de base de *quelque*, en suivant l'analyse avancée par Jayez et Tovena (2008a).

### 2.1 La contrainte d'ignorance

La première contrainte pertinente pour la caractérisation de *quelque* est rappelée en (4), voir (Jayez et Tovena, 2006) pour une définition détaillée. Nous utiliserons l'expression passe-partout d'*agent épistémique* pour renvoyer à un sujet de croyance quelconque, qui, par défaut, coïncide avec le locuteur de la phrase.

(4) **C-ignorance**

*Quelque* n'est approprié que si l'agent épistémique ignore quel individu satisfait la description fournie par la phrase.

Rappelons que l'ignorance porte sur l'identité du référent, ce qui ne la rend pas incompatible avec la certitude de son existence, comme l'illustre clairement l'exemple (5), où le locuteur est certain que quelqu'un d'idiot a fermé la porte.

(5) Le verrou ne coulisse pas ; quelque idiot a fermé la porte avec un cadenas

La contrainte *C-ignorance* permet de rendre compte de la marginalité de la phrase en (1a), car elle nous dit que l'agent épistémique *a* doit en principe ignorer quel individu satisfait la propriété « être un ami de *a* et avoir été rencontré hier par *a* ». C'est peu vraisemblable puisque la personne concernée est présentée comme un ami du locuteur, qui est par défaut l'agent épistémique.

### 2.2 La contrainte évidentielle

La deuxième contrainte porte sur la nature de l'information selon laquelle il existe un référent pour le groupe nominal *quelque* N. Cette question relève du domaine de l'évidentialité, mais le statut de cette notion est délicat. Nous suivons Aikhenvald, qui considère que l'évidentialité est le marquage linguistique de la *source d'information*. Selon elle, l'évidentialité en elle-même « does not imply any reference to validity or reliability of knowledge or information » (Aikhenvald, 2005, p. 5).

L'hypothèse défendue par Jayez et Tovena (2008a) consiste à dire que *quelque* donne une indication sur la source d'information et que, plus spécifiquement, il marque l'évidentialité *inférentielle*. En choisissant d'utiliser *quelque*, le locuteur signale qu'il ne fonde pas la proposition exprimée sur des perceptions ou un ouï-dire. Rappelons qu'il faut distinguer entre les sources d'information proprement dites et leur traitement. Dans certains cas, le traitement détermine le type de la source, comme par exemple pour l'intégration visuelle, qui ne peut fonctionner que pour des stimuli visuels. Mais le traitement inférentiel peut s'appliquer au résultat d'autres types de traitement et, par exemple, un agent peut inférer une proposition à partir de ce qu'il « voit », c'est-à-dire à partir du résultat de l'application de l'intégration visuelle à des stimuli visuels. L'agent peut donc se servir d'informations perceptives ou obtenues par ouï-dire pour alimenter un processus inférentiel, qui aboutit à l'assertion de la proposition. *Quelque* marque alors le fait que la source d'information finale ou considérée comme seule pertinente est un processus

inférentiel mis en œuvre par l'agent.

L'expression des contraintes qui régissent le fonctionnement de *quelque* est rendue un peu plus compliquée par le fait que ce déterminant n'exige pas un marquage explicite indépendant de l'évidentialité. Il est approprié dès lors qu'une interprétation évidentielle inférentielle est possible, voir (6) qui s'interprète comme étant équivalente à « quelque idiot a dû oublier d'éteindre » mais qui ne nécessite pas explicitement un marqueur modal (verbe, adverbe, mode).

(6) Il y a de la lumière dans le bureau ; quelque idiot a oublié d'éteindre

La contrainte *C-inf* capture l'idée que la proposition existentielle correspondant à la phrase qui contient *quelque* doit être atteinte par le biais d'un processus inférentiel, voir (Jayez et Tovena, 2008a). Nous notons *R* la restriction (N' dans *quelque* N') et *P* la portée, c'est-à-dire la propriété exprimée par le reste de la phrase.

(7) **C-inf**

Une forme [*quelque* *x*] [*R*] [*P*] n'est appropriée que moyennant une interprétation où l'agent épistémique infère que  $\exists x(R(x) \ \& \ P(x))$ .

Enfin, rappelons la question bien connue concernant les rapports entre évidentialité et modalité. Le point important à ce sujet est que *quelque* n'engage pas le locuteur à se limiter à une force modale particulière, comme le montre le fait que la différence entre une modalité avec une force existentielle, cf. (8a), ou avec une force universelle, cf. (8b), ne porte pas à conséquence.

(8) a. Yolande a peut-être rencontré quelque ami  
b. Yolande a nécessairement rencontré quelque ami

Dans tous les cas, c'est la seule lecture épistémique des expressions modales qui est prise en considération, jamais leur lecture déontique.

### 2.3 Liens entre les contraintes

Nous avons signalé que l'existence d'un référent est à distinguer de son identification. L'ignorance et l'évidentialité, *C-ignorance* et *C-inf* décrites en (4) et (7), portent toutes les deux sur l'identification. On peut alors se demander si elles sont liées entre elles, par exemple par une équivalence ou une implication. Prenons *C-ignorance* comme point de départ. Si un agent *a* ignore quel individu satisfait une propriété, il ne peut pas, en général, avoir un accès direct à cette information. Mais, il pourrait y avoir accès indirectement, de manière non inférentielle (par oui-dire, par exemple). Il s'ensuit que *C-ignorance* n'implique pas *C-inf*. Ensuite, considérons la situation en partant de *C-inf*. Si *a* est en position d'inférer qu'un individu satisfait une propriété, il pourrait également être en position d'inférer *qui* est cet individu. Dans ce cas, *C-ignorance* ne serait pas respectée. Donc, *C-inf* n'implique pas *C-ignorance* non plus. La conclusion inévitable est qu'il n'y a aucune relation logique entre *C-ignorance* et *C-inf*.

Toutefois, il y a une relation de nature pragmatique entre ces deux contraintes. Quand une situation respecte *C-inf*, l'emploi d'un indéfini augmente la saillance de l'interprétation d'ignorance, ce qu'illustre le contraste (9). Bien que (9b) ne soit pas impossible, cette phrase est plus difficile à interpréter que (9a), qui contient l'indéfini « standard » *un*. La phrase (9c) montre qu'il n'y a pas d'incompatibilité de principe entre inférence et identification du référent.

- (9) a. Yolande a rencontré une amie, Louise  
 b. # Yolande a dû rencontrer une amie, Louise  
 c. Yolande a dû rencontrer son amie, Louise

On peut penser que l'interprétation inférentielle rend plus probable une interprétation d'ignorance et que la configuration sémantique de *quelque* s'expliquerait si on admettait que ce déterminant a fondamentalement une interprétation inférentielle, déclenchant une interprétation d'ignorance, dont la dominance se serait grammaticalisée. Cette idée reste toutefois du domaine de la spéculation. Il faudrait d'ailleurs expliquer la préférence interprétative manifestée en (9). Ici, nous admettons simplement que l'ignorance est le choix interprétatif par défaut sous un opérateur épistémique, sans nous engager sur le terrain délicat de la portée des indéfinis.

## 2.4 Extensions

L'analyse basée sur l'action combinée des contraintes *C-ignorance* et *C-inf* nous a permis en (Jayez et Tovena, 2008a) de couvrir aussi deux cas qui, au premier abord, pourraient sembler des exceptions à une distribution de *quelque* restreinte aux contextes modaux. Le premier cas concerne les phrases habituelles. Nous avons montré que ces phrases satisfont *C-inf* du fait que le jugement d'habitualité est une régularité qui n'est pas perçue directement, mais est inférée par le locuteur à partir d'une répétition d'occasions particulières présentée comme non accidentelle, voir l'exemple (10a). Ces phrases restent soumises à *C-ignorance*, voir l'inacceptabilité de (10b), due au fait qu'on précise l'identité de l'amie.

- (10) a. A l'époque, je voyais toujours Yolande avec quelque amie  
 b. ?? A l'époque, je voyais toujours Yolande avec quelque amie, Marie

Le deuxième cas concerne le fait que la combinaison de *quelque* avec un nom massif abstrait produit un résultat meilleur qu'avec un nom comptable ou massique concret, dans des phrases épisodiques non inférentielles telles que en (11).<sup>2</sup>

- (11) a. Yolande a montré quelque courage  
 b. \*Yolande a bu quelque eau [quantité d'eau]  
 c. \*Yolande a quelque beauté

Les noms massifs abstraits en question dénotent des propriétés particularisées, qui ont des manifestations spatio-temporelles spécifiques et sont souvent analysées comme *tropes* (Williams, 1953; Campbell, 1990) dans la production philosophique. Pour rendre compte du contraste en (11), dans (Jayez et Tovena, 2008a) on introduit la distinction entre les noms qui dénotent des tropes qualifiés d'*internes*, comme *courage*, *hésitation*, qui seuls se combinent avec *quelque*, et les noms de tropes *externes*, comme *beauté*, *lenteur*. En effet, les tropes internes correspondent à des états internes ou à des procès dont seuls certains effets peuvent être observés directement. La présence de cette restriction se lit comme la trace du fait que *C-inf* est satisfaite. La satisfaction de *C-ignorance* est plus généralement attribuable aux propriétés des noms massifs, qui admettent des degrés ou des types, entre lesquels il peut y avoir indétermination.

<sup>2</sup>La lecture taxinomique des noms massifs concrets, mise en avant en (i), n'est pas pertinente, car cet emploi s'apparente à la discrétisation comptable.

(i) # Yolande a bu quelque eau [type d'eau]

Lorsque *quelque* se combine avec un nom de trope interne, il donne lieu à ce qui a été caractérisé comme un effet de minoration, voir (Van de Velde, 2000; Jayez et Tovena, 2002). Par exemple, (11a) se comprend comme indiquant que le locuteur n'est pas sûr que Yolande ait fait preuve d'un grand courage. Cet effet, qui rapproche *quelque* de *un certain*, voir (12), correspond à une Q-implicature (Horn, 1989) déclenchée par l'indéfini.

- (12) a. Yolande a montré un certain courage  
b. Il y a une certaine hypocrisie à prétendre cela

Cet effet mérite une clarification. Les contextes d'emploi de *quelque* avec une lecture minorante correspondent à des phrases épisodiques, qui mobilisent souvent une échelle existentielle (Hoeksema et Rullmann, 2000; Tovena, 2003). Deux points doivent être notés à ce sujet. Premièrement, *quelque* et *un certain* introduisent une sous-spécification sur le degré du trope. Elle peut être levée en choisissant une zone quelconque de l'échelle des degrés, en particulier une zone inférieure (13a,14a), mais aussi une zone supérieure (13b,14b).

- (13) a. Yolande a montré quelque courage, mais pas tant que ça  
b. Yolande a montré quelque courage, et même beaucoup de courage
- (14) a. Yolande a montré un certain courage, mais pas tant que ça  
b. Yolande a montré un certain courage, et même beaucoup de courage

Deuxièmement, il faut expliquer pourquoi on parle d'effet de *minoration* (et pas de *majoration*), si on admet que la sous-spécification s'étend à toute l'échelle (et pas seulement à ses parties médiane et supérieure). Il s'agit d'un phénomène général, qui avait été entrevu par Ducrot (1972). Les jugements existentiels ont, dans sa terminologie, une « force argumentative » positive. Plus précisément, dans le cas d'échelles, ils facilitent une inférence sur la possibilité d'une spécification par la partie médiane ou supérieure et rendent moins probable une inférence sur la possibilité d'une spécification par la partie inférieure (voir Jayez (2006), Jayez et Tovena (2008c) sur ce point). Cela rend compte de contrastes comme (15). Pour (15a), le fait d'introduire la proposition « Paul a corrigé quelques copies » élimine tous les cas où Paul n'a corrigé aucune copie, ce qui, mécaniquement, rend plus probable la proposition que Paul a corrigé un nombre de copie supérieur à un certain seuil, et cela quel que soit le seuil. *Mais* fait attendre une orientation<sup>3</sup> (sens de variation de la probabilité) contraire et est donc compatible avec « Paul n'a pas corrigé beaucoup de copies ». En revanche, il ne peut pas redresser l'orientation contraire, selon laquelle la proposition « Paul a corrigé quelques copies » rendrait *moins* probable la proposition que Paul a corrigé un nombre de copies supérieur à un certain seuil *t*. Cette orientation n'existe tout simplement pas et (15b) devient du coup très opaque.

- (15) a. Paul a corrigé quelques copies, mais pas beaucoup  
b. ?? Paul a corrigé quelques copies, mais beaucoup

Cette configuration tout à fait générale explique la présence de *mais* en (13a) et (14a), pour marquer l'opposition argumentative. La minoration est donc liée aux propriétés de facilitation d'inférence (l'argumentation, dans la terminologie de Ducrot), alors que la sous-spécification est liée aux implicatures conventionnelles d'ignorance véhiculées par *quelque* et *un certain*.

<sup>3</sup>L'orientation argumentative correspond au fait que la proposition « Paul a corrigé quelques copies » rend plus probable toutes les propositions de forme « Paul a corrigé un nombre de copies supérieur à *t* » pour une valeur du seuil *t* quelconque.

Un dernier point concerne la valeur d'*approximation* que l'on serait tenté d'assigner à *quelque* sur la base d'exemples comme (16). On pourrait penser que, dans ces exemples, le locuteur ne veut pas s'engager sur une quantité précise mais plutôt indiquer un ordre de grandeur. Cela évoque les remarques de Farkas (2002c) sur *some* et l'analyse proposée par Kagan et Spector (2008) pour le déterminant hébreu *eyze*.

- (16) a. Dans la soirée, quelque deux cents personnes se sont réunies devant Spandau [*Le Monde*, août 1987]  
 b. Villeneuve et les centres d'appels : quelque mille emplois au bout du fil [Internet]

Cependant, des exemples comme (17) suggèrent que la situation est plus complexe. Dans certains cas, *quelque* peut accompagner des quantités précises. Par exemple, pour (17a), on peut imaginer qu'il existe une liste décomptant les logements HBM en question et donnant le chiffre de deux cent vingt-trois.<sup>4</sup>

- (17) a. J'en veux pour preuve les quelque deux cent vingt-trois logements HBM qui vont être remis à la location en 1996 [Internet]  
 b. Sacha Guitry fut renvoyé de onze lycées [...] et réalisa quelque trente trois films [Internet]

Cependant, même dans les emplois sans approximation, *quelque* présente la quantité (exacte) non comme une simple mesure mais comme le représentant d'une propriété. Ainsi, les deux cent vingt-trois logements mentionnés dans (17a) constituent une instanciation d'une propriété comme « constituer un nombre significatif de logements ». Il y a, de ce point de vue, une dose d'imprécision, puisque la propriété admet a priori plusieurs valeurs représentatives. Cela rapproche cet emploi de la combinaison avec les abstraits massifs présentée ci-dessus.<sup>5</sup> On remarquera, pour conclure ce point, que *quelque* employé avec un numéral n'a pas de préférence pour la région représentée, qui peut se situer vers le haut, le bas, le milieu ou ailleurs sur une échelle, comme le montrent en (18) les continuations possibles de (17a). Seul le contexte permet de trancher dans ces emplois. Dans des cas de ce genre, il est d'ailleurs probablement plus intéressant d'envisager le rôle argumentatif de *quelque*, au sens expliqué ci-dessus, que de le cantonner à la délimitation référentielle d'une zone sur une échelle.

- (18) J'en veux pour preuve les quelque deux cent vingt-trois logements HBM qui vont être remis à la location en 1996, ce qui est peu/beaucoup/raisonnable/moyen/ etc.

### 3 Ignorance et choix libre

On peut se poser la question de savoir si *quelque* est un élément à choix libre (CL), du fait que, par son comportement, il ressemble beaucoup à *un quelconque*, dont le caractère CL a été montré dans (Jayez et Tovenà, 2006). La question n'a de sens que si on rend explicite ce que l'on entend par élément CL. A la suite de Jayez et Tovenà (2005), nous définissons un élément

<sup>4</sup>Les tests habituels pour détecter les approximations ne renvoient pas de résultats fiables avec *quelque*. Par exemple on a *\*environ quelque deux cent vingt-trois* et *\*exactement quelque deux cent vingt-trois*. Il est possible d'ajouter aussi bien *environ* qu'*exactement* comme commentaires ou rectifications : *Sacha Guitry ... fut renvoyé de onze lycées et réalisa quelques trente trois films, ou à peu près / très exactement*.

<sup>5</sup>Kagan et Spector (2008) discutent également de la relation entre le déterminant Hébreu *eyze* et les propriétés.



comme étant CL s'il satisfait les contraintes en (19).<sup>6</sup>

- (19) **Équité** Une forme tripartite [élément CL] [R] [P] est compatible avec une interprétation *I* seulement si :
- A. *tout* membre de *R* peut être *P* sous *I* (PAS DE PERDANT)
  - B. *tout* membre de *R* peut ne pas être *P* sous *I* (PAS DE GAGNANT)

La contrainte (19A) dit qu'aucun membre de la restriction n'est exclu et celle en (19B) dit qu'aucun membre de la restriction n'est imposé. L'action de ces deux contraintes, subsumées métaphoriquement en (19) sous l'étiquette d'Équité, rend compte des contrastes en (20)–(23), qui concernent l'élément CL *un quelconque*.

- (20) Yolande a probablement rencontré une amie quelconque  
 PAS DE PERDANT : Yolande peut avoir rencontré n'importe laquelle de ses amies  
 PAS DE GAGNANT : Il n'y a aucune de ses amies qui a été rencontrée nécessairement par Yolande

Commençons par considérer la contrainte (19A). Le fait de préciser l'élément qui ne peut pas être le référent du groupe nominal comporte une violation de PAS DE PERDANT et rend maladroites des phrases comme celles de (21).

- (21) a. ? Yolande a probablement rencontré une amie quelconque, qui n'était pas Marie  
 PAS DE PERDANT est violé  
 b. ? Prend une carte quelconque, mais pas celle du milieu  
 PAS DE PERDANT est violé

Notons cependant que le fait de tester PAS DE PERDANT par l'ajout de matériel linguistique dans la phrase n'est pas toujours une manière fiable de procéder, car ce matériel peut aussi servir à accommoder une révision de la dénotation du domaine *préalable* à la vérification de la contrainte. Une manière plus sûre de vérifier que la contrainte s'applique est de voir si on peut juxtaposer deux éléments sensibles à PAS DE PERDANT avec deux indications contraires. On remarque que (22a) semble contradictoire ou très peu compréhensible en regard de (22b), qui ne pose pas de problème. Si *un quelconque* n'était pas sensible à PAS DE PERDANT, on devrait pouvoir restreindre la liberté de choix sans difficulté.

- (22) a. ?? Tu peux prendre une carte quelconque mais pas n'importe laquelle  
 PAS DE PERDANT est violé  
 b. Tu peux prendre une carte mais pas n'importe laquelle

Ensuite, le fait d'indiquer un élément qui est nécessairement un référent comporte une violation de PAS DE GAGNANT (19B). *Un quelconque* obéit aussi à cette contrainte, voir (23).<sup>7</sup>

- (23) ? Yolande a probablement rencontré une amie quelconque, Marie  
 PAS DE GAGNANT est violé

<sup>6</sup>Une présentation récente du débat sur les éléments CL est contenue dans (Jayez et Tovena, 2008d), avec de nombreuses références bibliographiques.

<sup>7</sup>Si la force de l'indication est nuancée, par exemple en ajoutant *par exemple* après *Marie*, la violation de PAS DE GAGNANT n'est plus assurée.

Par ailleurs, les phrases en (24) nous permettent de vérifier que les indéfinis non CL ne sont pas sujets à ces deux restrictions. En effet, l'indéfini *un* tolère qu'un élément particulier soit exclu ou au contraire imposé de manière explicite.

- (24) a. Yolande a probablement rencontré une amie, qui n'était pas Marie  
 b. Prend une carte, mais pas celle du milieu  
 c. Yolande a probablement rencontré une amie, Marie

Pour ce qui est de *quelque*, bien que la contrainte PAS DE GAGNANT soit satisfaite de manière stable, comme illustré en (25), les données sont moins claires pour PAS DE PERDANT, cf. (26).<sup>8</sup>

- (25) ? Il y aura bien quelque raison / une raison quelconque, le chômage, pour justifier une grève ou deux  
 PAS DE GAGNANT est violé
- (26) a. ? Il y a une raison quelconque, et je sais que ce n'est pas le chômage, qui explique la grève  
 b. % Il y a probablement une raison quelconque, et je sais que ce n'est pas le chômage, qui explique la grève  
 c. % Il y a probablement quelque raison, et je sais que ce n'est pas le chômage, qui explique la grève

Avant de trancher sur le statut de *quelque*, nous devons expliquer cette différence de netteté dans les jugements relatifs aux contraintes qui définissent un comportement de type CL. Pour cela, nous avançons l'hypothèse que l'évidentialité inférentielle propre à *quelque* brouille les cartes. D'un point de vue logique ensembliste, il ne semble pas y avoir de différence entre (26a) et (26b-c) : la proposition « le chômage n'est pas la cause de la grève » restreint l'ensemble des possibilités ouvertes par la proposition « il y (probablement) une raison quelconque qui explique la grève ». En fait, il y a une différence, mais elle se situe dans le type évidentiel des propositions. D'un côté, en (26a), le locuteur sait qu'il y a une raison qui explique la grève, c'est-à-dire que chacune des possibilités compatibles avec ce qu'il sait contient une proposition existentielle « il existe une raison qui explique la grève ». L'emploi de *un quelconque* suggère que chaque raison imaginable est réalisée dans au moins une possibilité (PAS DE PERDANT). Par ailleurs, le locuteur sait que cette raison n'est pas le chômage, c'est-à-dire qu'aucune des possibilités compatibles avec ce qu'il sait ne contient la proposition « le chômage explique la grève ». Il s'en suit que la restriction (pas le chômage) porte sur les mêmes possibilités que la proposition existentielle avec PAS DE PERDANT (il y a une raison quelconque), ce qui crée une contradiction, le chômage étant admis à la fois comme une raison possible et comme une raison exclue. De l'autre, en (26b-c), une telle contradiction ne se crée pas. Le locuteur croit probable (par inférence) qu'il y a une raison qui explique la grève, c'est-à-dire que chacune des possibilités compatibles avec ce qu'il croit probable (par inférence) contient une proposition existentielle « il existe une raison qui explique la grève ». Par ailleurs, il sait que cette raison n'est pas le chômage, c'est-à-dire qu'aucune des possibilités compatibles avec ce qu'il sait ne contient la proposition « le chômage explique la grève ». Mais cela n'implique pas qu'il y ait une restriction sur les mêmes possibilités. En effet ce que le locuteur est capable d'estimer probable par inférence n'inclut pas nécessairement ce qu'il sait, en raison de la différence entre hiérarchie de force modale et source d'information (évidentialité). Certes, savoir que *p* implique croire que

<sup>8</sup>Le signe '%' signifie que l'acceptabilité varie entre les locuteurs.

$p$  (force modale), mais savoir que  $p$  n'implique pas que  $p$  est accessible par la seule inférence (source d'information). Par exemple, l'agent peut savoir que le chômage est exclu, mais ne pas être capable d'inférer qu'il l'est en utilisant la seule inférence. Le comportement de *quelque* par rapport à PAS DE PERDANT, pour les locuteurs qui le cataloguent comme fondamentalement évidentiel, est donc la résultante du trait d'évidentialité.

La conclusion à laquelle nous parvenons est que la question de l'appartenance de *quelque* à la catégorie des éléments CL a une réponse nuancée : *quelque* peut être considéré comme un élément CL pour lequel l'évidentialité bloque ou affaiblit l'effet de PAS DE PERDANT.

#### 4 Contextes négatifs et polarité positive

Le dernier aspect du comportement de *quelque* en synchronie que nous allons prendre en considération est illustré par l'exemple (27). La lecture la plus naturelle pour (27), si l'exemple est accepté par le locuteur, est qu'il existe un fichier que Yolande n'a pas dû trouver, autrement dit la lecture où *quelque* a portée sur la négation. L'inverse, qui produirait une lecture du type « Yolande n'a dû trouver aucun fichier », n'est guère possible.

- (27) Yolande n'a pas dû trouver quelque fichier  
 ?? [neg > *quelque*] vs. [*quelque* > neg]

*Quelque* tolère donc mal de figurer dans la portée immédiate d'une négation, avec une interprétation à portée étroite.

##### 4.1 Effets de légitimation et antilégitimation

Les données du type (27) peuvent s'interpréter comme un cas d'antilégitimation (Corblin, 2004), auquel cas *quelque* aurait un comportement qui se rapproche de celui des termes sensibles à la polarité positive (PPI) comme l'anglais *some* (voir Baker, 1970; Szabolcsi, 2004). Rappelons que, pour ceux qui sont traditionnellement admis comme étant des PPI, l'anomalie illustrée en (27) concerne la portée étroite par rapport à un opérateur antiadditif, c'est-à-dire un opérateur qui satisfait la loi de De Morgan  $\text{NON (P OU Q)} = (\text{NON P}) \text{ ET } (\text{NON Q})$ .

Le parallélisme entre PPI et *quelque* couvre aussi l'acceptabilité de *quelque* dans les cas comme (28) où la négation figure dans la clause enchâssante (28a), ou bien où il y a un « séparateur »<sup>9</sup>, par exemple *toujours* en (28b).

- (28) a. Je ne pense pas que Yolande ait trouvé quelque fichier  
 b. Yolande ne trouvait pas toujours quelque excuse

Déjà, Baker (1970) avait noté que l'accumulation d'antilégitimeurs et légitimeurs par paires a pour conséquence d'annuler leur effet (29).

- (29) a. It's impossible that Yolanda didn't find some file  
 b. Il est impossible que Yolande n'ait pas trouvé quelque fichier

<sup>9</sup>Nous reprenons la terminologie de Szabolcsi (*intervener*), pour parler d'un élément qui semble défaire la relation d'anti-légitimation.

Malgré l'intérêt de ce parallélisme empirique, on peut s'interroger sur le pouvoir explicatif réel des notions qui le sous-tendent. A ce jour, il n'y a pas d'accord sur la façon dont s'opère l'effet d'annulation de l'antilégitimation, ni sur la raison pour laquelle l'effet d'antilégitimation lui-même est réservé prioritairement à la négation, alors qu'il peut être annulé par un simple séparateur.

La terminologie « PPI » renvoie à un comportement commun d'éléments qui sont *extrêmement hybrides* du point de vue de leur catégorie syntaxique (adverbes, déterminants, verbes, par exemple) et de leur contenu sémantique. C'est d'ailleurs la même situation pour les termes sensibles à la polarité négative (NPI). La stratégie que nous développons consiste à essayer de dériver le comportement PPI de propriétés sémantiques, lorsque cela est possible.

## 4.2 Le problème du calcul des implicatures

Dans (Jayez et Tovena, 2008a), nous avons proposé l'idée que la sensibilité à l'information relative à la connaissance (l'évidentialité et l'ignorance) de *quelque* est une implicature conventionnelle (IC). Autrement dit, ce n'est ni un élément construit à partir d'un calcul contextuel ni une présupposition, mais un contenu conventionnellement associé à *quelque* en plus de son contenu principal, qui est celui d'un quantificateur existentiel, exactement comme *un*. Avec l'expression [*quelque*] [*R*] [*P*], le locuteur signale qu'il n'a que de l'information indirecte et de nature inférentielle sur le fait qu'un individu non identifié (partie correspondante à une IC) satisfait la restriction et la portée (partie correspondante au contenu principal ou « at issue content », dans les termes de Potts (2005), noté CP).

- (30) *quelque R P* :
- a. CP = il existe (au moins) un individu qui vérifie la restriction et la portée =  $\phi$
  - b. IC = l'individu en question n'est pas identifié et la proposition  $\phi$  est seulement inférée

Avant de poursuivre sur ce point, montrons que le phénomène que nous allons décrire n'est pas isolé. Il est bien connu que les présuppositions obéissent à des contraintes dites de *projection*. Cela signifie qu'elles survivent à certaines opérations, par exemple l'application d'un opérateur de négation ou d'interrogation. Ainsi, (31a) présuppose que Paul a fumé, et (31b) et (31c) présupposent la même chose. Nous renvoyons à Geurts (1999) pour une introduction générale.

- (31) a. Paul a cessé de fumer  
 b. Paul n'a pas cessé de fumer  
 c. Est-ce que Paul a cessé de fumer ?

Comment peut-on décrire le fait que la présupposition échappe à l'opérateur de négation ou d'interrogation ? Intuitivement, une phrase comme (31a) communique que, pour un moment donné du passé, Paul n'a pas fumé après ce moment et fumait avant.

$$\exists t(\text{passé}(t) \ \& \ \neg \text{Paul fume après } t \ \& \ \text{Paul fume avant } t)$$

Cette expression a une forme générale  $Qx(\text{CP}(x) \ \& \ \text{PP}(x))$ , où *CP* correspond au contenu principal (à savoir *passé(t) & ¬Paul fume après t*), *PP* à la présupposition (à savoir *Paul fume avant t*) et *Q* est un quantificateur. Sans rentrer dans les détails, nous admettons que la présupposition est en quelque sorte « protégée » en face d'un opérateur et que cela revient à dire, lorsque *Q* est existentiel, que la formule  $\exists xP(x)$ , où *P* est la présupposition, doit être vérifiée, quelle que soit l'interprétation. Dans le cas de (31b), la conséquence est la suivante : (31b) est vraie si et seule-

ment si il existe un moment passé avant lequel Paul a fumé (protection de la présupposition), mais aucun moment passé après lequel il n'a pas fumé. Cela implique qu'il existe un moment passé avant lequel Paul a fumé et après lequel il a (encore) fumé<sup>10</sup>.

Comme l'a montré Potts (2005), les IC jouissent dans de nombreux cas des mêmes propriétés de projection que les présuppositions. On s'attendrait donc à un résultat analogue pour *quelque*. Autrement dit, la négation de « *quelque R est P* » signifierait qu'il n'existe aucun individu qui vérifie à la fois *R* et *P* (négation du CP, soit  $\neg\phi$ ) et qu'il existe un individu inconnu qui vérifie *R* et *P* (protection de l'IC), ce qui est contradictoire (un individu vérifie une propriété / aucun individu ne vérifie la propriété)<sup>11</sup>.

On peut se demander pourquoi on n'obtient pas une anomalie avec la négation dans *toutes* les configurations où l'on trouve une présupposition ou une IC et une négation. Une réponse détaillée et motivée en profondeur dépasse le cadre de cet article, mais on peut faire l'hypothèse que le résultat final (anomalie ou pas) dépend probablement de la répartition des informations. Nous ferons à ce sujet deux remarques. Pour les présuppositions dites « aspectuelles », c'est-à-dire celles qui concernent des transitions entre états (*cesser, commencer, etc.*), la structure de la quantification est différente de ce qu'elle est pour l'IC de *quelque*. En (31b), le temps *t* quantifié existentiellement est un repère qui situe une prédication, alors que, en (32), l'individu quantifié existentiellement est lui-même l'objet de la prédication « avoir été trouvé par Yolande ».

(32) ?#Yolande n'a pas trouvé quelque fichier

Comparons maintenant avec une des configurations d'IC les plus connues, celles des adverbes évaluatifs. Ainsi, *Malheureusement, Paul a raté son examen* implique que l'échec de Paul est malheureux. La négation *Malheureusement, Paul n'a pas échoué à son examen* ne peut jamais signifier que l'échec de Paul à son examen (événement qui n'a pas eu lieu) est malheureux. De nouveau, la question est donc de savoir pourquoi on n'a pas un effet semblable avec *quelque*, c'est-à-dire pourquoi, par exemple, (32) ne peut pas signifier « Yolande n'a pas trouvé un fichier inconnu (mais peut-être un fichier connu) ». La comparaison entre les deux situations est illustrée en (33). Elle montre que, alors que *malheureusement* prend dans sa portée toute proposition  $\phi$  véhiculée par le reste de la phrase, *quelque* concerne une proposition existentielle limitée à la forme tripartite *quelque R P*. Ceci est tout à fait normal dans la mesure où *quelque* agit comme un quantificateur et non comme un opérateur de phrase.

- (33) a. *Malheureusement,  $\phi$*   
 CP =  $\phi$   
 IC = il est malheureux que  $\phi$
- b. *quelque R P*  
 CP =  $\exists x(R(x) \ \& \ P(x))$   
 IC = l'agent épistémique peut inférer que  $\exists x(R(x) \ \& \ P(x))$  et *x* est inconnu.

<sup>10</sup>Soit, de manière générale,  $\neg\exists x(CP(x) \ \& \ PP(x)), \exists xPP(x) \models \exists x(PP(x) \ \& \ \neg CP(x))$ . La possibilité de dériver une seule formule et donc d'avoir toutes les variables liées par un seul quantificateur existentiel, suit des propriétés de la logique. Le point essentiel est que l'existence d'une entité qui satisfait la présupposition n'est pas affectée par la négation.

<sup>11</sup>On pourrait également se demander ce qu'il advient de l'évidentialité. Elle devrait porter sur  $\neg\phi$  et pas sur  $\phi$ . Dans le cas contraire, on aurait une sorte de suicide illocutoire, car une même proposition ( $\phi$ ) serait donnée comme fautive par l'agent épistémique dans le CP et présentée comme inférée dans l'IC. Cependant, la situation reste un peu bizarre si on admet que l'IC porte sur  $\neg\phi$  : l'IC concerne en effet à la fois  $\phi$  et  $\neg\phi$  dans deux dimensions différentes (ignorance et évidentialité). Bien sûr, rien ne l'exclut, mais une hypothèse plus simple serait la bienvenue.

Dans les *deux* cas, la négation (ou un autre opérateur, comme l'interrogation) ne peut affecter la partie IC. Toutefois, dans le cas de *malheureusement*, la proposition niée est dans la portée de l'adverbe (il est malheureux que  $\neg\phi$ ). En revanche, *quelque* ne prend pas la proposition assertée dans sa portée, mais, en tant que quantificateur, opère à l'intérieur de sa structure tripartite, ce qui déclenche une contradiction avec la négation.

Nous tirons de cette analyse quatre conséquences. Premièrement, elle permet de rendre compte du remarquable parallélisme de *quelque* et de l'expression *je ne sais quel* (Jayez et Tovina, 2008a). Les données en (34) montrent que *Je ne sais quel* est maladroit avec portée étroite sous une négation phrastique, alors que la même négation dans une clause enchâssante ne porte pas à conséquence.

- (34) a. # Yolande n'a pas trouvé je ne sais quel fichier  
 b. Marie ne pense pas que Yolande ait trouvé je ne sais quel fichier

Le contraste en (34) est particulièrement intéressant car *je ne sais quel* en général n'est pas rangé parmi les termes à polarité, négative ou positive. Si nous admettons que *je ne sais quel* a en gros la même structure d'IC que *quelque*, nous disposons d'une explication simple de leur similitude. Ce rapprochement renforce d'ailleurs l'intuition centrale selon laquelle il est difficile de faire porter l'ignorance de l'identité sur un objet par ailleurs construit comme non existant (cas de la négation).

Deuxièmement, lorsque l'interprétation de l'IC se fait *in situ*, c'est à dire indépendamment de l'application d'un opérateur au contenu principal, il n'y a aucun problème, *même* lorsque cet opérateur est négatif. C'est ce qui se produit lorsque la hiérarchie syntaxique permet de bien distinguer une clause avec *quelque* et un opérateur négatif qui s'y applique dans une clause supérieure, ce qui rend compte des exemples « classiques » signalés par Baker et fait écho au thème développé par Chierchia d'un traitement local des implicatures conversationnelles, cohérent avec l'interface syntaxe-sémantique (Chierchia, 2004). Dans un premier temps la forme tripartite *quelque R P* est traitée normalement, sans que la négation y introduise une contradiction, puisqu'elle ne s'applique pas au niveau de traitement considéré. Ensuite, la négation s'applique, ce qui produit une lecture qu'on peut paraphraser ainsi : imaginons une situation où un individu vérifie *R* et *P* (CP), ce que le locuteur infère pour un individu inconnu (IC), il n'existe pas de telle situation vérifiant le CP. L'IC reste confinée à la forme tripartite de départ car elle concerne un déterminant et pas un opérateur propositionnel.

Troisièmement, la compatibilité de l'interrogation avec *quelque* est expliquée par le comportement même de l'interrogation, qui porte sur la totalité de la clause contenant *quelque*, exactement comme un opérateur négatif d'une clause supérieure. On peut le déterminer à partir d'autres IC, qui ne sont pas directement affectées par l'interrogation. Ainsi (35a) et (35b) signifient « Est-ce que Paul a échoué à son examen, ce qui serait malheureux / bizarre » et non pas « il est malheureux /bizarre qu'on se demande si Paul a échoué à son examen ». La portée de la négation, qui est une propriété indépendante, va dans le sens de l'hypothèse présentée : lorsqu'un opérateur arrive à enchâsser toute la clause qui contient *quelque*, l'IC du déterminant peut être interprétée localement sans problème.

- (35) a. Est-ce que, malheureusement, Paul a échoué à son examen ?  
 b. Est-ce que, bizarrement, Paul a échoué à son examen ?

Enfin, la similitude très forte de *quelque* et de *some* en anglais, tel que l'a décrit Farkas (2002c), s'explique beaucoup mieux. Les deux déterminants reposent crucialement sur une valeur d'igno-

rance, qui produit les effets que nous venons de décrire, sans qu'il soit nécessaire de postuler une propriété de polarité « positive ».

Pour terminer sur ce point, on pourrait objecter que *quelque chose* ou *quelqu'un* n'ont pas de valeur d'ignorance à strictement parler (voir 36a), mais sont sujets aux mêmes restrictions avec la négation. Cependant, ces pronoms mobilisent une forme d'ignorance dans la mesure où il est difficile de les employer pour désigner un individu catégorisé ou identifié par tous les participants.

- (36) a. J'ai vu quelque chose, un camion qui déchargeait des caisses  
b. Tiens, voilà quelque chose

Ainsi, (36b) n'est possible que dans la mesure où l'objet désigné ne peut être rattaché à une catégorie générale. *Quelqu'un* serait naturel si l'on suppose que la personne repérée n'est pas identifiée par le locuteur et/ou l'allocutaire. La série *quelqu(e) un / chose / part* introduit donc une forme d'ignorance, ce qui explique qu'elle limite l'usage de la négation.

## 5 L'évolution de *quelque*

Le but général de cette deuxième partie est de présenter certaines observations et questions à propos de l'évolution de *quelque* en ancien français (AF) et moyen français (MF). La forme est attestée dès le début du 12<sup>e</sup> siècle, à savoir environ en 1120.<sup>12</sup> Les matériaux que nous avons utilisés sont des textes et des extraits allant de 1100 à 1550 qui nous proviennent de la Base du Français Médiéval (BFM), de la base de citations ELICO et de Frantext, en particulier pour le MF les matériaux proviennent du DMF (base de Nancy). Nous commentons seulement les exemples de la BFM.

### 5.1 Sur l'origine de *quelque*

*Quelque* peut être analysé comme la fusion des deux éléments de la construction *quel N que*. Selon Buridant (2000, § 572, p. 670), la combinaison *quel + que* avait au départ deux propriétés.

1. Appartenance à un système de relatives sans antécédent (*relatives en emploi autarcique*, dans la terminologie de Buridant), plus précisément à un sous système d'appariement relatif (§ 493, p. 598).<sup>13</sup>
2. Valeur concessive. Pour Buridant ; la structure de *quel que* est décrite en (37).<sup>14</sup>

- (37)    quel N      que S  
          antécédent prop. relative

Si *que* est analysé sans hésitation comme un pronom relatif en (37), plutôt que comme un complément, c'est que dans les textes on observe des formes variables pour *qu-*, sujet, comp. direct ou locatif (*quel qui/que/où*), voir (38).

<sup>12</sup>Merci à Christiane Marchello-Nizia pour cette précision.

<sup>13</sup>Voir (Srivastav, 1991; Dayal, 1995) pour les relatives libres en général.

<sup>14</sup>Vu la définition (37), il est difficile de dire que la construction est « autarcique », puisque l'élément *que* a bien un antécédent.

- (38) et en quel lieu ou il soit en avroit il molt grant duel, s'il le savoit [BFM, Lancelot-Graal ou Lancelot en prose, auteur inconnu, début 13<sup>ème</sup>]

La présentation et les exemples choisis par Buridant suggèrent que la structure *quel N que* a une interprétation universelle. Dans *quel N*, *quel* est un élément interrogatif ou corrélatif qui introduit une variable parcourant un domaine de N-individus.<sup>15</sup>

L'élément *que* + S est normalement au subjonctif, comme dans d'autres constructions semblables (Buridant, 2000, § 279, p. 350). Il ne s'agit toutefois pas d'une condition obligatoire, voir les exemples (39) et (40) qui nous ont été signalés par Marchello-Nizia.

- (39) Quel part que la pucelle vet, Arranz est toz tens an agait, et toz garniz de li ferir. [Eneas 7157-8, 12<sup>e</sup> siècle]
- (40) Il li dit : « Or choisissiez des deus le quel que il vos plest. » [Le chevalier de la charrette, v. 289, Chrétien de Troyes, écrit vers 1180]

Quer (1998, p. 202) défend l'idée que le subjonctif dans les relatives libres peut signaler un élargissement du domaine, comme les éléments CL. Bien que la relation avec les éléments CL ne soit pas sans problèmes (voir la section 3), nous conservons l'idée générale que le subjonctif signale que les N-individus considérés incluent des individus qui occupent une position extrême sur une échelle de typicalité, pertinence, caractère approprié, etc. On peut conjecturer que l'interprétation concessive est alors un effet du mode subjonctif.<sup>16</sup>

Rappelons enfin, qu'en AF, au moins trois structures différentes sont attestées :

- a. *quel* + *qui/que/où* pro. rel., comme dans (38) répété ci-dessous,
- b. *quelque* + N + *qu-* pro. rel., comme dans (41),
- c. *quelque* N, comme dans (42).

- (38) et en quel lieu ou il soit en avroit il molt grant duel, s'il le savoit [BFM, Lancelot-Graal ou Lancelot en prose, auteur inconnu, début 13<sup>ème</sup>]
- (41) qui tant a meffait que jamais n'est digne de estre amé, quelque vaillance qui soit en lui [BFM, Chroniques et conquêtes de Charlemagne, David Aubert, 1458]
- (42) car il n est pas hon qui ne peche, tourjorz a chascuns quelque teche [BFM, Roman de la rose, Jean de Meun, entre 1269 et 1278]

Concernant l'orientation de l'échelle, les formes *quel que* et *quelque que* sont compatibles avec des valeurs hautes ou basses.

### 5.1.1 Conclusion provisoire

Il est très probable que *quelque* et *quel* + *que* sont sémantiquement semblables, mais les détails de l'évolution ne sont pas clairs.

<sup>15</sup>Foulet (1919) souligne que la combinaison de mots interrogatifs avec *que* pour signaler l'indétermination est très répandue en AF.

<sup>16</sup>La question de savoir si l'interprétation concessive était grammaticalisée ou plutôt sentie comme une implicature en AF et après demeure ouverte.



Combettes (2004), en accord avec Foulet (1919), mentionne pour *quel que* l'analogie avec *qui que, que que*, etc. Cependant, comme le note Foulet, il reste à comprendre comment une construction à relative libre et corrélation a pu donner naissance à un déterminant « régulier » comme *quelque*, tel qu'en (42).

Foulet attribue l'apparition de *quelque* déterminant à l'extension d'une expression idiomatique à *quelque paine* = à *quelle peine que ce soit* = « quelle que soit la difficulté que cela cause » = « avec beaucoup de difficulté ».<sup>17</sup>

Une évolution de ce type n'est pas impossible, compte tenu de la fréquence élevée de *à quelque paine* dans notre corpus, à des époques (avant 1350) où *quelque* ne semble pas exister comme déterminant. Toutefois, les raisons pour lesquelles l'expression elle-même a émergé et a eu tant de succès ne sont pas connues.

Dans l'hypothèse d'une évolution de la concession vers l'indétermination, et vu que *quelque* déterminant perd de la « force » (il n'est pas concessif et pas universel, voir section suivante), il faut se demander si les expressions comme *à quelque paine* ne se sont pas affaiblies (« avec une certaine difficulté »). Plus généralement, il n'est pas toujours possible, dans les textes les plus anciens, d'affirmer que *quelque* a une valeur concessive et intensive, plutôt qu'épistémique ou affective. Comment faut-il paraphraser *à quelque paine*, comme « à grand peine », comme « avec une certaine difficulté, dont le degré exact n'est pas assignable » ? ou comme « avec une certaine difficulté, dont il n'est pas important de préciser le degré » ? Faut-il admettre que les trois interprétations ont pu coexister à certaines périodes ? Combettes (2004) penche clairement en faveur de la première interprétation (valeur intensive), qui lui semble la plus probable dans certains contextes. Outre que cela relève d'intuitions bien difficiles à étayer, il n'est pas évident qu'il faille affecter à l'expression une valeur unique et invariante.

## 5.2 Usages majeurs

Dans cette section nous essayons de donner une perception du rôle du déterminant *quelque* dans la langue française de la période entre 1200 et 1550 en indiquant quels sont les principaux usages attestés dans la large synchronie du français médiéval.<sup>18</sup> Nous retenons cinq points, qui font écho aux problèmes abordés dans les sections précédentes.

**L'usage concessif** L'usage concessif est bien représenté et n'est pas très différent de ce qu'on trouve dans des étapes postérieures du français (y compris l'état contemporain). Les occurrences sont plus fréquentes après 1450, mais des textes antérieurs en contiennent, comme cet extrait de Joinville.

(43) et encore ferons nous pis se nous ne tuons le roy, quelque aseurement que nous li aions donné [BFM, Mémoires ou Vie de saint Louis, Jean de Joinville, 1307].

**L'emploi comme déterminant** *Quelque* comme déterminant voit sa fréquence augmenter progressivement mais est déjà attesté dans des textes anciens. Les interprétations sont en général

<sup>17</sup>Cette paraphrase n'est pas un fantasme rétrospectif, puisqu'une expression équivalente existe dans les textes, par ex. *Non obstant Helsis se sauva, a quelque paine que ce fust, et entra dedens Brunebier* (BFM, Chroniques et conquêtes de Charlemagne, David Aubert, 1458). D'autres expressions du même type ont également des occurrences, mais bien moins nombreuses, par ex. *à quelque ennui* ou *à quelque meschief*.

<sup>18</sup>Dans cette période, il n'y a pas de changement net dans la grammaire de *quelque*, mis à part le fait qu'apparaît le morphème pronom *quelqu'un* (13<sup>ème</sup> et surtout 15<sup>ème</sup> siècles.) à un moment plus tardif que *quelque*. C'est plutôt dans le système de la détermination qu'ont lieu des changements, par exemple *un* devient de moins en moins spécifique. Merci à Marchello-Nizia pour cette précision.

habituelles, génériques ou « intensionnelles » (dans la portée d'un opérateur modal).

- (44) Itération, habitualité, etc.  
Male Bouche qui riens n'esperne trueve a chascune quelque herne [BFM, Roman de la rose, Guillaume de Lorris, 1227].
- (45) Interprétation générique  
au temps que Fortune est amie de quelque homme et qu'elle l'a mis en aucun estat, alors il trouvera de faulz amis sans nombre [BFM, Jean de Saintré, Antoine de la Sale, 1456].
- (46) Tournures finales  
Qant ce vint au quatrime jour, et que euls et lors cevas furent tout rafresqi et en grant volenté de ceminer avant pour trouver quelque aventure, il se departirent [BFM, Chroniques, Jean Froissart, 1385]
- (47) Possibilités futures  
a. et fault que malgré moi je me tiengne en ce lieu jusquez j'aye quelque bonne nouvelle [BFM, Chevalier de la Charrette ou Lancelot, Chrétien de Troyes, 1176]  
b. Encores veul et vous commande que tous les jours de quelque Pater noster ou autre oroison vous servez [BFM, Jean de Saintré, Antoine de la Sale, 1456].
- (48) Conditionnelles  
si vous l'apportez en quelque lieu [BFM, *Cent nouvelles nouvelles*, auteur inconnu, 1462]

D'après ces exemples (et beaucoup d'autres du même type), vers le 12<sup>ème</sup> siècle déjà, *quelque* N n'était pas nécessairement concessif, mais plutôt anti-spécifique, c'est-à-dire utilisé pour renvoyer à un individu non-déterminé satisfaisant la description correspondant au N. Si l'usage concessif est réellement premier, nous conjecturons que l'usage anti-spécifique exploite directement l'équivalence introduite par la concession. Dans l'usage concessif, les individus qui satisfont une certaine propriété *P* sont ordonnés sur une échelle qui assigne à chacun d'eux une certaine probabilité de déclencher ou de faciliter un certain effet. Leur équivalence est alors le résultat d'une implicature pragmatique : si le *P*-individu le moins apte à déclencher l'effet le déclenche, les autres le font aussi.

L'anti-spécificité signifie que tous les *P*-individus sont équivalents relativement à une propriété ou une proposition. Pour l'équivalence, il faut une structure modale, avec différentes possibilités équivalentes et (en gros) un individu par possibilité. Certains exemples montrent que, dès la période autour de 1400, la valeur d'ignorance est claire, ce qui équivaut à utiliser les états épistémiques d'un agent comme base de la structure modale (49).

- (49) Si s'en va et fait mauvese chiere, dont sa femme cognoist bien qu'il y a quelque chose [BFM, Quinze joies de mariage, auteur inconnu, 1400].

**La nature épistémique** En admettant un passage de la concessivité vers l'ignorance, il faut dans l'idéal expliquer pourquoi le point d'arrivée est épistémique plutôt que référentiel ou affectif (indifférence, etc.).

**La nature existentielle** Pourquoi le déterminant a-t-il prioritairement des emplois existentiels ? La structure concessive admettait la lecture universelle. Par exemple, en (50), l'interprétation

préférée est clairement universelle.

- (50) Franceis furent mult orgueillos, mult cruels e mult damagos, par quel que leu que il passoent [BFM, Roman de Rou, Wace, vers 1170]  
= « en tous les endroits qu'ils traversaient »

Or, cette interprétation paraît impossible à obtenir avec le déterminant sans opérateur modal. Par exemple, une phrase comme *Fortune est amie de quelque homme*, adaptée à partir de (45), ne peut signifier « La fortune est amie de tout homme ». On remarquera aussi que dans l'exemple (45), on a un opérateur modal conditionnel, qui est connu pour donner accès à une lecture universelle des indéfinis à portée large (les *donkey sentences* et autres). Par exemple *Si le sort favorise un homme et le place dans une position sociale quelconque, il trouvera de faux amis sans nombre* se paraphrase comme « Pour tout homme, si le sort le favorise . . . ». Si on postule une valeur d'ignorance, cette impossibilité est normale, car la vérité de la phrase générique entraînerait la vérité de la phrase pour tous les individus, ce qui est incompatible avec l'ignorance.

Mais on observera aussi que la difficulté d'une interprétation universelle semble s'étendre à la tournure *quelque N que ce soit*. Il n'y a pas, dans le corpus, d'exemple en emploi générique ni épisodique. Il s'agit d'une interrogation générale. La littérature sur les éléments CL montre des divergences sur le statut des valeurs existentielles et universelles, voir (Dayal, 2005; Giannakidou, 2001; Horn, 2001; Jayez et Tovenà, 2005). Dans le cas de *quelque*, il semble que, pour obtenir la valeur universelle, il faut une itération, c'est à dire une répétition de situations du même type avec un individu dans chaque situation<sup>19</sup>. Cela suggère que *quelque* est un indéfini existentiel, y compris dans la tournure « concessive » *quelque N que*.

En conclusion, à partir d'une valeur peut-être concessive et universelle sur les degrés, on serait passé à un indéfini existentiel signalant l'équivalence épistémique (dimension d'ignorance) des individus du domaine.

**L'emploi en environnement négatif** Toutefois le problème des environnements négatifs ressurgit. La combinaison d'une négation et d'un indéfini peut produire une valeur universelle comme en logique (pas un A ne B = pour tout A non-B). C'est bien ce qu'on observe dans certains exemples « concessifs » (51a) qui sont parallèles au français contemporain (51b).

- (51) a. sans estre empeschiés, arestés ou molestés en quelque manière que ce soit [BFM, Chronique, Enguerrand de Monstrelet, 1441]  
b. Sans être retenus, retardés ou importunés de quelque manière que ce soit

Il y a également des exemples avec *quelque* tout seul, sans *que ce soit*, voir (52). Le point important est qu'ils paraissent transposables en français contemporain (53).

- (52) a. onques en nul sens ce n'avint qu'en si biau vergier n'eüst huis ou eschiele ou quelque pertuis [BFM, Roman de la rose, Guillaume de Lorris, 1227]  
b. adviser que ne soiés devant quelque seigneur ou dame [BFM, Jean de Saintré, Antoine de la Sale, 1456]
- (53) a. Il n'est absolument jamais arrivé que, dans un si beau jardin, on ne trouve pas quelque porte, ou quelque échelle ou quelque ouverture  
b. Veiller à ne pas se placer devant quelque seigneur ou quelque dame

<sup>19</sup>C'est l'interprétation de (50), où le verbe *passoent* a une morphologie imperfective.

Mais, alors que (53a) n'est pas problématique dans les termes de Baker (1970), dans le sens où l'on peut y détecter la présence de deux anti-légitimeurs, (53b) n'est pas facile à expliquer, du fait qu'il y a une seule négation et qu'on a la portée étroite. Dans le contexte de (52b), la signification est clairement « veiller à ce qu'il n'existe aucun seigneur ou dame devant lequel ou laquelle on se placerait », et non pas « veiller à ce qu'il existe un seigneur ou une dame devant lequel ou laquelle on ne se placerait pas ».

Finalement, il existe des exemples non transposables en FC, voir (54).

- (54) a. il se trouva tout sain et haillié de son corpz, sans avoir quelque essomte [BFM, Roman du Comte d'Artois, auteur inconnu, 1460]  
 b. \*Il s'aperçut qu'il était entièrement intact et en bonne santé, sans avoir quelque blessure

Plusieurs questions se posent, auxquelles à ce stade nous ne pouvons pas donner de réponse. Faut-il voir dans (54a) une structure concessive équivalente à « sans avoir quelque blessure que ce soit » ? Si oui, pourquoi cette possibilité aurait-elle disparu ultérieurement ? Faut-il invoquer une plus grande séparation de *quelque* déterminant épistémique et de *quelque* concessif ? Faut-il considérer *quelque* comme épistémique mais comme non PPI (c'est à dire, dans notre approche, sans implicature conventionnelle d'ignorance) dans des cas comme (54a) ?

## 6 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons traité principalement les trois points suivants. Premièrement, nous avons adopté une caractérisation de *quelque* en tant qu'indéfini qui signale que l'existence d'une entité qui satisfait la restriction et la portée est de l'information obtenue par inférence. La simple disponibilité de ce type de lecture, même sans marquage explicite, rend son emploi acceptable. Deuxièmement, relativement à la question des formes de sensibilité des déterminants, la classification de *quelque* en tant que PPI ne couvrirait qu'une partie de son comportement et n'en expliquerait pas vraiment les raisons. Nous avons préféré utiliser la sémantique même de *quelque* pour rendre compte de l'interaction avec la négation. Par ailleurs, nous avons proposé pour *quelque* un positionnement nuancé par rapport aux éléments CL. Enfin, une première étude de l'évolution de ce déterminant a mis en lumière un certain nombre de problèmes qui demandent à être examinés plus en profondeur :

- est-ce la concessivité qui dérive de l'ignorance ou l'inverse ?
- comment réconcilier le sens concessif avec l'interprétation massivement existentielle ?
- comment traiter les différentes relations de portée avec la négation ?

## Références

- Aikhenvald, A. (2005). *Evidentiality*. Oxford, Oxford University Press.  
 Baker, C. L. (1970). Double negatives. *Linguistic Inquiry* 1, pp. 169–186.  
 Buridant, C. (2000). *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français*. Paris, Sedes.  
 Campbell, K. (1990). *Abstract Particulars*. Oxford, Blackwell.  
 Chierchia, G. (2004). Scalar implicatures, polarity phenomena, and the syntax/pragmatics interface. Dans A. Belletti (éd.), *Structures and Beyond : The Cartography of Syntactic Structures*, vol. 3, pp. 39-103, New York, Oxford University Press.  
 Combettes, B. (2004). La grammaticalisation d'un déterminant indéfini : *quelque* en Moyen Français. *Scolia* 18, pp. 9–40.

- Corblin, F. (2004). *Quelque*. Dans F. Corblin et H. de Swart (éds.), *The Handbook of French Semantics*, pp. 99–107. Stanford, CSLI.
- Culioli, A. (1982). A propos de *quelque*. Dans *Actes du Colloque franco-bulgare de linguistique. Contrastive Linguistics*, réédité dans Culioli, A. (éd.) (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, T.3*, pp. 49–58, Paris, Ophrys.
- Dayal, V. (1995). Quantification in correlatives. Dans E. Bach, E. Jelinek, A. Kratzer, et B. Partee H. (éds.), *Quantification in Natural Languages*, pp. 179–205. Dordrecht, Kluwer.
- Dayal, V. (2005). The universal force of free choice *any*. Dans *Linguistic Variation Yearbook*, pp. 5–40. Amsterdam, John Benjamins.
- Defrancq, B. et D. Willems (1997). *Quelque chose* : un objet pas comme les autres. *Travaux de Linguistique* 35, pp. 91-102.
- Dekker, P. (1998). Speaker's reference, description and information structure. *Journal of Semantics* 15, pp. 305–334.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann.
- Farkas, D. (2002a). Extreme non-specificity in Romanian. Dans C. Beyssade et al. (éds.), *Romance Languages and Linguistic Theory 2000*, pp. 127–151. Amsterdam : John Benjamins.
- Farkas, D. (2002b). Specificity distinctions. *Journal of Semantics* 19, 213–243.
- Farkas, D. (2002c). Varieties of indefinites. Dans B. Jackson (éd.), *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory XII*, Cornell University, CLC, pp. 59-84.
- Foulet, L. (1919). *Quelque*. *Romania* 45, pp. 220–249.
- Geurts, B. (1999). *Presuppositions and Pronouns*. Amsterdam, Elsevier.
- Giannakidou, A. (2001). The meaning of free choice. *Linguistics and Philosophy* 24, pp. 659–735.
- Haspelmath, M. (1997). *Indefinite Pronouns*. Oxford : Oxford University Press.
- Hoeksema, J. et H. Rullmann (2000). Scalarity and polarity. Dans J. Hoeksema, H. Rullmann, V. Sánchez Valencia, et T. van der Wouden (éds.), *Perspectives on Negation and polarity items*, pp. 129–171. Amsterdam, John Benjamins.
- Horn, L. R. (1989). *The natural history of negation*. Chicago, Chicago University Press.
- Horn, L. R. (2001). *Any* and *(-)ever* : Free choice and free relatives. Dans *Proceedings of the 15th Annual Conference of the Israeli Association for Theoretical Linguistics*, pp. 71–111.
- Jayez, J. (2006). How many are 'several' ? *Belgian Journal of Linguistics* 19, numéro spécial coordonné par S. Vogeleer sur *Bare plurals, indefinites and weak-strong distinction*, pp. 187–209.
- Jayez, J. et L. M. Tovena (2002). Determiners and (Un)certainity. Dans B. Jackson (éd.), *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory XII*, Cornell University, CLC, pp. 164–183.
- Jayez, J. et L. M. Tovena (2005). Free-Choiceness and Non Individuation. *Linguistics and Philosophy* 28, pp. 1–71.
- Jayez, J. et L. M. Tovena (2006). Epistemic determiners. *Journal of Semantics* 23, pp. 217–250.
- Jayez, J. et L. M. Tovena (2008a). Evidentiality and determination. Dans *Proceedings of Sinn und Bedeutung* 12, pp. 271–286.
- Jayez, J. et L. M. Tovena (2008b). Scenarios of equivalence - The case of *quelque*. (submitted for the volume *Funny Indefinites*) ms. ENS-LSH et Université Paris VII.
- Jayez, J. et L. M. Tovena (2008c). *Presque* and *almost* : how argumentation derives from comparative meaning. Dans O. Bonami et P. Cabredo (éds), *Proceedings of Empirical Issues in Syntax and Semantics* 7, pp. 217-240.
- Jayez, J. et L. M. Tovena (2008d). Facts, models and problems concerning free choiceness. Texte de la conférence donnée au Workshop *Free choiceness : facts, models and problems, 20th ESSLLI Hamburg D*, disponible sur <http://elico.linguist.jussieu.fr/fc-esslli08.html>.
- Kagan, O. et I. Spector (2008). Alternative semantics for the Hebrew determiner *eyze*. Dans

- Twentyseventh West Coast Conference on Formal Linguistics*, pp. 247–255.
- Paillard, D. (2006). *quelque N / quelques N*. Dans F. Corblin, S. Ferrando, et L. Kupferman (éds.), *Indéfinis et prédication*, pp. 417–428. Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne.
- Potts, C. (2005). *The Logic of Conventional Implicatures*. Oxford, Oxford University Press.
- Quer, J. (1998). *Mood at the Interface*. Ph. D. thesis, University of Utrecht.
- Srivastav, V. (1991). The syntax and semantics of correlatives. *Natural Language and Linguistic Theory* 9, pp. 637–686.
- Szabolcsi, A. (2004). Positive polarity – negative polarity. *Natural Language and Linguistic Theory* 22, pp. 409–452.
- Tovenà, L. M. (2003). In the complement of *deny*. Dans *Working papers in Linguistics*, pp. 171–186. University of Pennsylvania.
- Van de Velde, D. (2000). Les indéfinis comme adjectifs. Dans L. Bosveld, M. Van Peteghem, et D. Van de Velde (éds.), *De l'indétermination à la qualification. Les indéfinis*, pp. 203–272. Arras, Artois Presses Université.
- Williams, D. C. (1953). On the elements of being. *Review of Metaphysics* 7, pp. 3–18.